



## NOTE AUX FAMILLES

### RENTREE SCOLAIRE

### ANNEE 2018/2019

Un dossier de renouvellement d'inscription cantine, de périscolaire, et d'accueil de loisirs vous est remis dans le cartable de votre enfant.

1. Concernant la fiche de renseignements, merci de bien vouloir vérifier les renseignements et d'apporter au besoin les modifications en rouge ;
2. Concernant la fiche sanitaire, il en est de même + n'oubliez pas de la dater et de la signer !
3. Il vous appartiendra de lire sur notre site ([www.belgentier.fr](http://www.belgentier.fr)) les règlements intérieurs de la cantine, du périscolaire, et de l'accueil de loisirs et de nous rapporter le coupon dûment rempli et signé par vos soins.
4. Pour les familles désireuses de renouveler le prélèvement automatique, inutile de rééditer les documents, il vous suffira de nous le préciser pour signer la reconduction automatique.
5. Concernant les pièces, il vous ait demandé de fournir une attestation de notification de la CAF, la photocopie des vaccinations, ainsi qu'un certificat médical (vie en collectivité et à jour des vaccins).

Enfin, nous vous rappelons que l'année écoulée devra être réglée dans sa totalité et que tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Merci de votre attention.

Les dossiers sont à déposer **en mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 17h00 jusqu'au 10/07/2018.**

